

Stop au hard discount salarial, Pour une valorisation des emplois non-marchands

Ils sont estimés à 130 000 dans le seul secteur associatif, sans compter les nombreux emplois aidés, au sein de l'état, des collectivités... Le gouvernement a annoncé en plein été le gel de ces contrats puis leur réduction drastique à partir de 2018, sans concertation préalable avec les secteurs concernés.

Ce plan social qui ne dit pas son nom et ne donne pas de préavis, est un violent coup porté :

- aux associations et à leurs employé-e-s
- de manière générale à un large ensemble de secteurs allant de l'éducation nationale, à la petite enfance, en passant par les maisons de retraite, et de nombreuses collectivités, alors même que les besoins et les missions qu'ils remplissent sont constants et/ou en augmentation.
- c'est une attaque supplémentaire contre l'emploi des femmes, déjà les plus précarisées sur le marché du travail, et qui représentent 70 % de l'emploi associatif, de 70% à plus de 90% des autres secteurs visés.

Les emplois aidés ?

Un contrat aidé est un contrat de travail pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide à l'embauche, avec exonération de certaines cotisations sociales et obligation de formation pour l'employé-e.

Les emplois-aidés sont accessibles prioritairement à des « publics cibles », éloignés du marché du travail : les chômeuses-eurs de longue durée, les seniors, les travailleuses-eurs en situation d'handicap, les jeunes "en difficulté d'insertion dans la vie active"...

Alors que la Ministre du travail affirme que ces contrats sont inutiles, ils ont permis au secteur non-marchand de fonctionner malgré les attaques menées contre lui depuis des années. Les associations voient depuis 10 ans leurs subventions baisser, et les dotations aux collectivités locales diminuent.

Ces emplois sont sous-payés, précaires (temps partiels imposés, non comptabilisation dans les effectifs de l'entreprise, absence de prime de précarité comme pour les CDD), mais c'était un revenu pour plus de 400 000 salarié-e-s et ils permettent à de nombreux services destinés au public de survivre à moindre coût : c'est une revalorisation des contrats-aidés que nous exigeons, non la suppression !

Pourquoi s'acharner à précariser les structures des secteurs non marchands ?

S'attaquer aux contrats aidés, c'est s'attaquer à des secteurs de l'économie, représentant près de 10% de l'emploi salarié en France ;

- Parce que c'est un peu une "Anomalie en Macronie"... Les associations, comme les services publics, sont des structures non lucratives, qui s'adressent au public, sans objectif de rentabilité. Elles pallient souvent aux manques au niveau local, développent des activités d'intérêt général de tout type - et pour lesquelles l'État les finance en tout ou partie :
- Elles constituent un contre-pouvoir qui fait partie du fonctionnement démocratique.

Mettre fin aux emplois aidés pour tous les services aux publics c'est considérer que ceux-ci ne doivent plus être soutenus par l'État, doivent devenir autonomes financièrement en se pliant aux lois de la concurrence et du profit. Le gouvernement prétend soumettre leurs activités à des exigences de rentabilité, propre au système capitaliste.

Pourtant, nous assurons ce que l'État n'assure plus depuis bien longtemps...

... et ce que jamais aucune entreprise ne pourra assurer.

Nos métiers sont d'intérêt général et doivent être garantis en tant que bien commun. Nous refusons la précarisation de nos emplois à marche forcée. Les liens sociaux qui font une société, dépendent de la qualité de nos missions, et donc de nos conditions de travail, aussi nous demandons :

- **L'ouverture d'une concertation avec le gouvernement pour éviter toute prise de décision unilatérale ;**
- **Le maintien des emplois aidés pendant la période de concertation avec la fin des mesures dérogatoires au droit du travail (absence de primes de précarité par exemple) ;**
- **La dignité de l'emploi : valorisation des emplois, revalorisation des salaires, des conditions de travail répondant à une éthique, égalité de traitement pour tou-te-s les salarié-e-s, libre choix de son emploi et sa formation.**

En résumé, un financement durable pour les associations, collectivités territoriales, services publics qui sont garants de l'intérêt général et du vivre-ensemble.

Tou-te-s dans la rue contre la Loi de Finances

Pour l'ouverture d'une négociation pour un financement des emplois non marchands de qualité.

C'est l'ensemble de la société civile qui est concernées : les salarié-e-s, les employeurs du secteur non marchand mais aussi bien sûr les usagèr-e-s

Le Collectif Couteux et Inefficace

Paris le 20 septembre 2017

contact : couteux-et-inefficace@riseup.net - Florian : 06 33 27 36 22

Fin des contrats aidés :
Mardi 26 septembre
Groupons nos colères !
Laissons leur notre improductivité !

Partout, les salarié.es-chômeur.euses-précaires employé.e.s en CUI et toutes celles et ceux qui les soutiennent, se mobilisent pour leurs droits et contre l'austérité.

La suppression, brutale et sans contrepartie, des déjà misérables contrats aidés va accroître les difficultés des personnes concernées, dégrader encore la qualité des services publics et mettre en péril l'action de nombreuses associations. Car ce n'est pas seulement le fonctionnement de toutes ces structures qui est mis à mal, mais bien l'action sociale essentielle à notre société qui s'exerce sans objectif de rentabilité.

Cette décision gouvernementale, par les petites économies qu'elle procure, ne sert qu'à financer les cadeaux fiscaux promis aux plus riches.



Mardi 26 septembre à Paris
le Collectif des Coûteux et Inefficaces appelle à un rassemblement
à partir de 18h face au Ministère des finances

contre la suppression austéritaire des emplois aidés, avec le soutien de nombreuses organisations associatives et syndicales. Apportons nos offrandes* au gouvernement symbolisant notre improductivité sacrifiée sur l'hôtel de la rentabilité.

*par exemple un paquet « soutiens scolaires », « liberté d'expression », « réemploi », « solidarité », etc..

Rdv Place de Bercy (M° Bercy)

Prochaine réunion du Collectif Coûteux et Inefficace
Mercredi 27 septembre 19h Bourse du travail de Paris
3, rue du Château d'eau M° République

Jeudi 28 septembre
Réunion publique du Collectif des Associations Citoyennes
à 18h au CICP – 21 ter rue Voltaire – 75011 m° Rue des Boulets

Mercredi 4 octobre les associations du Franc-Moisin (Saint Denis) cesseront leurs activités et manifesteront dans leur quartier avec la population et leurs partenaires.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui, à Saint-Denis et ailleurs sont en accord avec cette démarche à nous contacter et à être présents. Les associations défendront leur droit d'existence !

Rdv cours du Ru de Monfort au Franc Moisin à 14 heures
m° Saint Denis - Porte de Paris



Un recensement des emplois aidés en péril est en cours, allez voir la Carto-Crise :
http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carto-crise-contrats-aides_164823#6/47.152/4.790

Le collectif Coûteux et Inefficaces couteux-et-inefficace@riseup.net